

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-MONT-CARMEL
COMTÉ DE LAVIOLETTE-SAINT-MAURICE**

28 AOÛT 2025

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
PREMIERS PROJETS DE RÉSOLUTIONS CONCERNANT LES PPCMOI
2025-07-092 ET 2025-07-093**

Président de l'assemblée : Monsieur Daniel Duchemin, conseiller

Secrétaire : Madame Myriam Gélinas, greffière adjointe

Urbanisme : Monsieur Danny Roy, directeur du Service de l'urbanisme

Conseiller(ère)s présent(e)s: Monsieur Clément Pratte, madame Julie Régis et monsieur Daniel Duchemin

Présences de personnes : Deux (2)

Lors de cette assemblée, en date du 28 août 2025 à 17h, le président, la secrétaire de l'assemblée et le directeur du Service de l'urbanisme ont expliqué les premiers projets de résolution de PPCMOI 2025-07-092 et 2025-07-093.

Ces premiers projets de résolutions ont été adoptés dans le cadre du *Règlement numéro 864 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble*. Les objets de ces premiers projets de résolutions sont :

- 2025-07-092 : Autoriser l'ajout d'un troisième logement au 1311-1321, rang Saint-Félix, lot 3 348 311 du cadastre du Québec (zone 388);
- 2025-07-093 : Autoriser l'usage « unifamiliale isolée » de la catégorie « habitation », permettre que la résidence puisse être érigée sur une fondation sur pieux et permettre l'implantation d'un bâtiment complémentaire annexé à une résidence unifamiliale isolée à 0,75 m au lieu de 2 m au 3024, chemin des Racines-Salées, lot 3 674 810 du Québec (zone 138).

Il n'y a pas eu d'objection, ni de commentaires aux premiers projets de résolutions.

Levée de l'assemblée publique de consultation à 17 h18.

Proposée par monsieur Clément Pratte.

Appuyée par madame Julie Régis.

S/ _____ S/ _____
Maire Greffière adjointe
